

**Palier 2^{de} : AVIS PASSERELLE
pour une candidature en
1^{re} professionnelle après une 2^{de} GT, une
1^{re} générale ou une 1^{re} technologique**

ÉTABLISSEMENT – à compléter obligatoirement

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : CLASSE :
Date de naissance : Sexe : féminin masculin LV :

Représentant légal 1 :
Adresse, tél., mail :

Représentant légal 2 :
Adresse, tél., mail (si différents) :

Spécialité de 1 ^{re} professionnelle demandée	Établissement - ville

Donnez en quelques lignes les raisons de votre demande :

À : le :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves. Elles ont également des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

- par courriel : dnd@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.

À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Avis motivé de l'équipe éducative de l'établissement d'origine :

Avis du chef d'établissement d'origine :

À : le :

Signature

Document à transmettre au LP demandé avec copie des bulletins scolaires des deux 1^{rs} trimestres de l'année en cours et des trois bulletins de l'année précédente.

Stage d'immersion : OUI, du au NON

Avis passerelle obligatoire de l'équipe pédagogique de l'établissement d'accueil, prenant éventuellement (*) appui sur le stage d'immersion :

Avis : Très favorable

Favorable

Réservé

À : le :

Signature du chef d'établissement

DOCUMENT À TRANSMETTRE À LA DSDEN PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

POUR LE 6 JUIN 2023 DERNIER DÉLAI.

(*) Règlementairement, le stage n'est pas obligatoire, l'avis prend principalement appui sur les compétences de l'élève